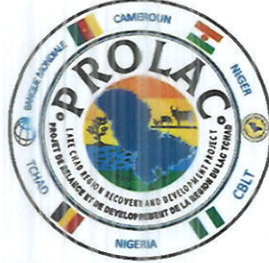


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA
PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

GENERAL DIRECTORATE OF PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD
LAKE CHAD REGION RECOVERY AND DEVELOPMENT PROJECT
UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (UMOP)

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (Procédure à enveloppe unique)

N° 016 /AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SA/SPM/2024 du 21 NOV 2024

Pays : République du Cameroun

Nom du Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Numéro du Prêt : IDA 6643 - CM

Intitulé du Marché : Acquisition et fourniture des engrais chimiques aux sinistrés des inondations dans le Département du Logone et Chari

Référence No : CM-MINEPAT-458697-GO-RFB du Plan de Passation des Marchés (STEP) du 29/10/2024

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché : **acquisition et fourniture des engrais chimiques aux sinistrés des inondations dans le Département du Logone et Chari**
2. Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour acquérir et fournir des engrais chimiques aux engrais chimiques aux sinistrés des inondations dans le Département du Logone et Chari.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs sollicitant un Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale, Edition de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 ») de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet, courriel : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à : yousseoufdiama90@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de lundi à vendredi : Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousséri au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de 09 heures à 16 heures, heure locale.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 94 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de «Compte spécial CAS ARMP ». Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par courrier électronique.
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 19 DEC 2024 à 14H, heure locale avec la mention : « AONO N° 016 /AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2024 relatif à l'acquisition et fourniture des engrais chimiques aux sinistrés des inondations dans le Département du Logone et Chari La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous 19 DEC 2024 7/15, *heure locale*.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre*, pour un montant de *deux millions (2 000 000) de francs CFA*.
8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central

B.P. : 242 Kousséri

Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 222 41 45 16 / 699 108 446

Courriel : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à abicho2000@yahoo.fr et youssoufdiama90@gmail.com

Kousséri, le 21 NOV 2024

Ampliations :

- ARMP-EN
- PROLAC (pour affichage)
- ARCHIVES



Abicho Mahamat